

Martine BLAISOT
Bât 21
140 Av. Mazargues
13008 Marseille

Madame la Présidente de la
Commission Nationale du Débat
Public
244 Boulevard Saint Germain
75007 Paris

Objet : éolien offshore Méditerranée réflexions

Madame la Présidente,

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance de quelques réflexions relatives au projet d'éolien offshore en Méditerranée, notamment dans le Golfe de Fos-sur-Mer. Je ne suis spécialiste du sujet. J'ai été informée tardivement de la possibilité de soumettre des pensées sur ce thème. Je n'ai pas pu converser avec Mme Marie Christine Belmonte CPDP. Bouches-du-Rhône.

- Une éolienne s'arrêterait de fonctionner quand la vitesse du vent dépasse 90 km/h. Il lui faut un départ au minimum de 15 km/h. Le recyclage des pâles pose problème.
- Nécessité de concertation avec la population
- Sauf erreur, pour le Golfe de Fos-sur-Mer, la distance des côtes serait d'environ 10km. Les informations sur le sujet diffèrent. Ne peut-on comme pour Barfleur prévoir 30 km ?

Initialement, 16 km étaient prévus pour ce site. Des éoliennes de 176 m de hauteur visible ne sont guère décoratives dans le paysage marin.

- Il faut aussi réfléchir à la nécessité de produire de l'électricité. De quelle importance doit-elle être ? Si les watts sont utilisés pour que les gens puissent chauffer chez eux à 25° et suffoquer dans les magasins, cela apparaît inadapté. C'est souvent le cas à Marseille.

De même, il vaut mieux faire du « vrai » vélo afin de garder la ligne et la santé, le retour à la sobriété peut-être une bonne alternative.

Si l'on veut faire poser les véhicules à l'électricité, il va falloir des watts. C'est mon sens un leurre. Les batteries, on en fait quoi quand elle sont usées ?

Dans les copropriétés, les dispositifs pour changer les voitures électriques coûteraient trop cher.

Existe-t-il d'une façon générale une perspective pour l'hydrolien dans certains cas ?

D'autres réflexions pourraient être soumises.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez porter à la lecture des brèves notes rédigées.

Bien cordialement

M. Blaisot